

Ris. Med. XIX B. 105.762 - 5

# ESSAI

N° 37.

PRÉSENTÉ  
M. SABATIER.  
SUR

## Les Maladies vénériennes invétérées ;

EXAMINATEURS  
*Présenté et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 19  
mai 1808, suivant les formes prescrites par l'art. XI de  
la loi, conformément à la décision du Ministre de l'Inté-  
rieur, du 27 avril présente année.*

PAR S. LACHOME, de Sepx,

(Département de la Haute-Garonne)

DOCTEUR EN MÉDECINE ;

Chirurgien-Major des Chasseurs à cheval de la Garde impériale.

---

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1808.



ESSAI  
PRÉSIDENT,

M. SABATIER.

EXAMINATEURS,

MM. DUBOIS.

FOURCROY.

HALLÉ.

LALLEMENT.

LEROY.

---

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MONSIEUR LARREY,

Commandant de la Légion-d'Honneur ; Chevalier de la  
Couronne de Fer ; Chirurgien en chef de la Garde im-  
périale ; l'un des Inspecteurs généraux du service de Santé ;  
Membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc.

*Comme un faible témoignage de ma reconnaissance pour  
la bienveillance dont il m'a toujours honoré, et pour l'instruc-  
tion que j'ai acquise sous ses auspices.*

S. LACHOMÉ.

INSTITUTION  
MONSIEUR LARREY

Commandant de la Légion d'Honneur; Chevalier de la  
Couronne de Fer; Chirurgien en chef de la Garde im-  
périale; l'un des Inspecteurs généraux du service de Santé;  
Membre de plusieurs sociétés savantes, etc., etc.

Comme un faible témoignage de ma reconnaissance pour  
la bienveillance dont il m'a toujours honoré, et pour l'instruc-  
tion que j'ai acquise sous ses auspices.

Je me permets de vous adresser, à l'occasion de la fête de la  
Sainte-Luce, un petit ouvrage que j'ai écrit, et qui est dédié  
à votre illustre personne. Ce livre est le fruit de quelques  
années de méditation sur les fonctions de la nature humaine,  
et sur les devoirs qui en découlent. Je me suis efforcé de  
vous offrir quelque chose de nouveau, et de vous offrir  
quelque chose de utile. Je suis, Monsieur, avec toute la  
respectueuse reconnaissance que je vous dois, votre  
très-humble et très-obéissant serviteur,  
J. LARREY

---

---

INTRODUCTION.

~~~~~

OBLIGÉ, comme je le suis, de présenter à l'Ecole de Médecine une dissertation, j'ai choisi les maladies vénériennes invétérées pour sujet de cet acte. Il n'est pas de maladie plus généralement répandue parmi les militaires, et qui éloigne de leurs drapeaux un aussi grand nombre d'hommes. La fréquence des maladies vénériennes aiguës n'est pas même, comme on pourrait le croire, la cause la plus commune de ces affections chroniques et invétérées. Cette cause se trouve plutôt dans les traitemens inconsidérés auxquels se soumettent beaucoup de militaires par défaut de temps ou de lumières. Chargé, par la nature de mes fonctions, de veiller au maintien de la santé d'un des plus beaux corps de troupes de l'Empire, je m'estimerai heureux si, en remplissant un

devoir que la loi m'impose, je puis prémunir quelques-uns des militaires dont la santé m'est confiée contre les dangers de traitemens conseillés par le plus aveugle empirisme.

Ortel, comme je le suis, de présenter à l'École de Médecine une dissertation, j'ai choisi les maladies vénériennes vénérées pour sujet de cet acte. Il n'est pas de maladie plus généralement répandue parmi les militaires, et qui éloigne de leurs drapeaux un aussi grand nombre d'hommes. La fréquence des maladies vénériennes aiguës n'est pas même, comme on pourrait le croire, la cause la plus commune de ces affections chroniques et invétérées. Cette cause se trouve plutôt dans les traitemens inconsidérés auxquels se soumettent beaucoup de militaires par défaut de temps ou de lumières. Chargé, par la nature de mes fonctions, de veiller au maintien de la santé d'un des plus beaux corps de troupes de l'Empire, je m'estimerai heureux si, en remplissant un

## E S S A I

## Sur les Maladies vénériennes invétérées.

§. I.<sup>er</sup>

J'ENTENDS par maladies vénériennes invétérées celles dont le germe, absorbé et conservé dans le corps, avec ou sans signes de son existence, pendant un temps plus long que celui qu'exige le développement d'une maladie primitive, détermine enfin des symptômes de nature vénérienne.

*Causes des Maladies vénériennes invétérées.*

Il n'est presque aucun symptôme de la maladie vénérienne primitive auquel ne puisse succéder une affection vénérienne invétérée. On ne s'accorde pas aussi bien sur les suites possibles de la blennorrhagie et de la blennorrhée. Un grand nombre de praticiens pensent aujourd'hui que la blennorrhagie est essentiellement différente de la syphilis, et qu'elle ne peut jamais être la source ou devenir la cause d'une maladie vénérienne proprement dite. Dans cette idée, ils traitent la blennorrhagie comme un simple catarrhe de l'urètre. D'autres, en petit nombre, prétendent que la cause de ces affections diverses est essentiellement la même, et que la différence des effets qu'elle produit doit être attribuée seulement à des circon-

stances qui modifient son action sans changer sa nature. Ils appuient cette manière de voir sur l'apparition de symptômes vénériens pendant le cours d'une blennorrhagie ou vers sa fin, et principalement sur ceux qu'on voit survenir assez souvent à la suite de blennorrhagies chroniques. Ces praticiens croient donc qu'il faut considérer et traiter les blennorrhagies comme des maladies syphilitiques, et ils attribuent la plupart des maladies vénériennes invétérées à un traitement contraire à ces principes.

Sans adopter cette dernière opinion, il est difficile de concevoir l'apparition de chancres et d'excroissances vénériennes à la suite d'écoulemens blennorrhagiques long-temps continués. Si le virus qui les détermine est différent de la cause qui donne lieu aux blennorrhées et aux blennorrhagies, comment se fait-il que le virus syphilitique ne se développe que long-temps après l'époque où il a pu être absorbé? On peut objecter que les deux virus, blennorrhagique et vénérien, peuvent être absorbés simultanément; qu'ils peuvent se développer ensemble ou à des époques différentes, et que les deux maladies peuvent avoir dans leur marche isolée une multitude de points de contact, sans avoir néanmoins une nature commune.

Cette théorie, vraie sans doute, ne lève pourtant pas les difficultés que présente le traitement des blennorrhagies. En effet, la maladie étant simple, bornera-t-on le traitement à celui d'une inflammation ordinaire? Mais qu'est-ce qui garantit qu'il n'y a pas eu absorption d'un virus vénérien? Il n'existe aucun symptôme primitif; mais il peut s'en manifester plus tard, ou même des symptômes d'infection générale peuvent survenir sans qu'il ait existé aucun symptôme primitif d'une infection vénérienne locale. On peut, il est vrai, attendre le développement de ces symptômes pour les combattre, et ne pas faire subir un traitement à beaucoup de malades, dans l'intention d'en préserver quelques-uns des effets d'une infection vénérienne que rien ne prouve.

Telles sont les raisons qu'allèguent ceux qui veulent qu'on

traite toutes les blennorrhagies comme de simples catarrhes aigus, et ceux qui veulent les traiter comme des affections vénériennes.

On ne peut nier que la première méthode ne donne quelquefois, mais rarement, naissance à des maux vénériens invétérés, et que la seconde n'en préserve plus sûrement, mais en exposant les malades à tous les inconvéniens d'un traitement long, quelquefois difficile, et qui peut altérer leur santé.

Existe-t-il absorption vénérienne ou n'en existe-t-il pas chez un homme atteint de blennorrhagie? Voilà ce qu'il serait nécessaire de pouvoir décider dans tous les cas, avant d'entreprendre le traitement de ces maladies, pour éviter les dangers d'une affection consécutive et ceux d'un traitement inutile, et souvent préjudiciable aux malades.

Une infection vénérienne générale peut-elle avoir lieu sans qu'aucun symptôme primitif et local l'ait précédée? Cette question est peut être aussi difficile à résoudre que celle que fait naître la blennorrhagie. Beaucoup de médecins pensent que la chose est possible, et qu'elle a souvent lieu. Ils rapportent beaucoup d'observations propres à appuyer cette opinion; mais il en est de ce point comme de tous les points contestés en médecine: il existe des observations pour et contre; et, il faut en convenir, s'il est quelque partie de cette science dans laquelle il soit difficile de faire des observations exactes, c'est surtout dans celle-ci. Mille raisons particulières s'opposent presque toujours à ce que l'on connaisse la vérité. Il faudrait, pour avoir des observations vraiment probatoires, pouvoir faire des expériences sur des individus rigoureusement sequestrés; ce qui est à-peu-près impossible.

Au reste, quoiqu'il soit important pour la théorie de pouvoir résoudre cette question, il n'en résulterait néanmoins presque aucun avantage pour la pratique. Doit-on, en effet, sur un simple soupçon, sur une crainte presque toujours mal fondée, se soumettre

à un traitement réglé comme si l'on avait la preuve de l'existence d'une infection vénérienne? Il faut, dans tous les cas, attendre que quelque symptôme se déclare ; et dès-lors , il est inutile pour la pratique que l'infection ait eu lieu sans symptôme primitif et local.

On sait néanmoins, en admettant la possibilité d'une pareille infection, qu'elle peut être une cause des affections vénériennes invétérées, d'autant plus certaine, qu'elle ne laisse à la plus grande vigilance aucun moyen de prévenir le mal.

Un auteur très-moderne rapporte que les Grecs se donnaient la strangurie en mangeant du cresson de fontaine. Moi, j'ai observé, pendant la dernière campagne dans la vieille Prusse, des blennorrhagies causées par la bière, présentant, lorsque les antiphlogistiques avaient été négligés dans le principe, tous les caractères des gonorrhées virulentes dont parlent beaucoup d'auteurs anciens et modernes. Je les ai guéries par le régime, ainsi qu'une infinité d'autres qui avaient été acquises par l'acte vénérien, et à la suite desquelles il n'est survenu aucun accident vénérien.

Les gonorrhées ont été, jusqu'à présent, traitées en général, comme vénériennes, et le plus grand nombre des praticiens ont cru les guérir à la faveur du mercure; et pour cela, ils prescrivait aux malades le repos, les bains, les boissons mucilagineuses, et l'abstinence de tous alimens, liqueurs spiritueuses, et autres échauffans; quelques pillules mercurielles qui maintenaient le ventre libre seulement; parfois quelques cuillerées de liqueur de *Van-Swieten*; quelquefois aussi on faisait une, deux, rarement trois frictions mercurielles aux aînes, au périnée, etc.

Ce régime déterminait naturellement la détente de l'inflammation dans les cinq à huit premiers jours; les urines, moins ardentes, coulaient sans produire une douleur très-sensible; les érections devenaient moins fréquentes, l'écoulement gonorrhéique diminuait aussi; bientôt on pensait que cet écoulement devenu blanc, de jaune ou verdâtre qu'il avait été, ne tenait plus qu'à un relâchement du

canal de l'urètre : on conseillait alors les injections astringentes, pour aider la nature à cicatriser les ulcérations prétendues qui secrétaient le pus gonorrhôïque, et dans quinze à vingt jours les malades étaient parfaitement guéris.

Assurément on ne peut attribuer ces guérisons qu'au régime, et non au mercure, dont la quantité aurait été trop petite, même pour diminuer l'intensité du virus syphilitique, s'il eût existé.

Si l'on peut élever des doutes sur les suites possibles des blennorrhagies, sur les infections vénériennes sans symptômes primitifs extérieurs, il n'est pas permis, je crois, d'en élever sur les suites des chancres, des excroissances et des autres symptômes primitifs de l'affection vénérienne. Tous ces symptômes, lorsqu'ils sont négligés, ou lorsqu'ils sont traités d'une manière incomplète, donnent presque constamment lieu à des maladies vénériennes invétérées. En vain dirait-on qu'ils ne sont, dans le principe, qu'une affection purement locale; que le virus n'a pas eu le temps de se répandre; et qu'on peut, par un traitement local, les guérir et prévenir une infection générale. L'expérience d'une multitude d'individus dépose contre cette manière de voir, et quelques exceptions apparentes ne détruisent pas le principe. Citera-t-on l'exemple de quelques personnes qui, après avoir fait disparaître ces symptômes par un traitement brusque et incomplet, paraissent jouir d'une bonne santé? Mais ne sait-on pas que ces mêmes hommes, au bout d'un temps plus ou moins long, perdent cette santé qui faisait toute leur sécurité; qu'ils deviennent sujets à mille infirmités d'autant plus désespérantes, que la cause en est seulement soupçonnée, jusqu'à ce qu'enfin quelque symptôme vénérien se manifeste et la mette en évidence? Ne sait-on pas qu'ils communiquent des maladies vénériennes effrayantes, quoiqu'ils n'aient eux-mêmes aucun symptôme extérieur de cette affection? Ne sait-on pas enfin qu'ils peuvent donner naissance à des enfans infectés de cette maladie au plus haut degré? On peut établir comme un principe certain, qu'il se développe une infection générale dans presque tous les cas où

il existe un symptôme vénérien primitif ; que , dans presque tous les cas où ce symptôme disparaît par l'effet d'un traitement peu méthodique et purement local , l'infection générale subsiste ; qu'elle donne lieu tôt ou tard à des symptômes qui se développent , soit sur l'individu lui même , soit sur un individu de sexe différent avec lequel il cohabite , soit enfin sur les enfans auxquels il donne naissance.

Les exceptions apparentes à cette règle tiennent seulement à ce que les individus cités n'ont pas assez vécu , ou bien à ce qu'ils ne se sont pas trouvés dans des circonstances favorables au développement et à la transmission du virus dont ils sont infectés. C'est d'après ce principe que nous allons examiner les traitemens usités contre ces symptômes , par les militaires surtout , et les dangereux effets dont ils sont suivis.

La cause la plus commune des maladies vénériennes invétérées est bien certainement dans le mauvais traitement auquel sont soumis les symptômes vénériens primitifs. Voici une indication de quelques-uns des moyens par lesquels un grand nombre de militaires , forcés par le temps ou bien trompés par de mauvais conseils , les font disparaître. Survient-il quelqu'un de ces symptômes sans inflammation ou bien avec inflammation intense autour d'un chancre , dans le phimosis , le paraphimosis , etc. , ils prennent à l'intérieur les substances les plus irritantes , telles que les infusions de canelle , de girofle , de noix muscades , d'absinthe , de lavande , de gayac ; des mélanges de girofle , de poivre , de sulfate d'alumine et de zinc , de la potasse , de la poudre à canon , de la coloquinte , etc. , étendues dans des véhicules divers ; les liqueurs spiritueuses les plus fortes , telles que le rhum , l'eau-de-vie , les punches , qu'ils rendent encore plus échauffans par l'addition des substances aromatiques ; et ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'en produisant par ces moyens violens et dangereux une excitation et une irritation très-vives sur l'estomac , dans le centre épigastrique et dans le canal intestinal , ils détournent quelquefois l'inflammation extérieure. Une fois qu'elle est calmée , ils forcent les ulcérations chancreuses à se cicatriser par

l'emploi qu'il font de l'onguent mercuriel, de l'oxide rouge de mercure, et par des cautérisations souvent répétées avec le nitrate d'argent fondu.

L'événement n'est pas le même chez tous les individus : un petit nombre d'une constitution robuste résiste à ce traitement dangereux, et souvent guérit en apparence ; mais pour quelques-uns chez lesquels il fait disparaître les symptômes vénériens, il en est une multitude chez qui il donne lieu aux accidens les plus graves, et à l'accroissement des symptômes. A la vérité, un succès, même qu'il ne soit qu'apparent, en impose plus, en pareille circonstance, que mille accidens. Le succès est proposé pour modèle à la crédulité ; tandis que les accidens sont cachés soigneusement avec la honte de celui qui a été trompé dans son attente. Cependant ce succès même ne laisse pas un long contentement : une foule de petits symptômes viennent troubler la sécurité des personnes qui s'étaient crues guéries : traités de nouveau par ces méthodes perturbatrices, ils disparaîtront encore, et même le vice vénérien pourra rester plusieurs années dans l'économie sans produire aucun effet sensible, à l'aide d'exercices continuels nécessités par les fonctions pénibles de la vie militaire. Mais, lorsque les personnes qui en sont infectées arrivent au déclin de la vie, n'offrant plus la même force de résistance au développement des causes des maladies, on voit les infirmités et les accidens produits par le vice vénérien fondre en foule sur leur vieillesse, la rendre insupportable, ou même en abrégé le cours.

Nous croyons encore moins à plaindre ceux chez lesquels de pareils traitemens déterminent d'abord de graves accidens, que ceux chez lesquels ils pallient la maladie sans la guérir. Les premiers au moins, forcés à se jeter dans les bras des hommes de l'art, trouvent dans leurs conseils des remèdes aux maux dont ils sont affligés, tandis que les autres ne s'aperçoivent du tort qu'ils ont eu de les négliger que lorsque la maladie, plus intense et accrue par un

long séjour dans l'économie animale, en a altéré ou bien épuisé tous les ressorts.

N'est-ce pas à cette cause qu'il faut attribuer la vieillesse prématurée et les infirmités généralement observées chez beaucoup de nos militaires? Nous pensons du moins que cette cause concourt puissamment à produire ces effets avec les fatigues auxquelles expose un genre de vie dans lequel la célérité des marches et la promptitude de toutes les opérations sont si nécessaires.

Il est certaines négligences dans le traitement qui concourent avec les circonstances qui précèdent à la production des maladies vénériennes chroniques. Ces négligences sont surtout très-communes parmi les gens de guerre : elles tiennent à la cessation prématurée du traitement. Beaucoup de personnes cessent le traitement au bout de vingt à trente jours ; quelques-uns voyant disparaître pendant le cours d'un traitement, aidé ou non d'applications locales, les symptômes vénériens, se croient parfaitement guéris : dans presque tous ces cas la maladie n'est que palliée, et elle récidive, au bout d'un temps plus ou moins long, avec les symptômes d'un mal vénérien invétéré.

#### §. I I.

##### *Des époques de la vie auxquelles se manifestent les Maladies vénériennes invétérées.*

Les maladies vénériennes primitives se manifestent vingt-quatre à trente-six heures, ainsi que j'ai eu occasion de le remarquer plusieurs fois, ou quelques jours après l'absorption du virus qui doit leur donner lieu, suivant l'intensité de ce virus ; au contraire, les maladies vénériennes chroniques n'ont rien de fixe pour l'époque où elles se déclarent. C'est quelquefois après quelques années seulement de l'infection primitive ; c'est d'autres fois au bout de cinq, dix, quinze ou vingt ans, et même plus tard. On conçoit, d'après

cela, que ces maladies doivent être fort rares chez les jeunes gens, à moins qu'elles ne soient chez eux une maladie héréditaire, ou une maladie acquise pendant la gestation ou pendant l'allaitement; qu'elles doivent être moins rares chez les adultes, et qu'elles doivent enfin être très-communes vers le déclin de la vie.

Il y a souvent absence de toute incommodité, de tout symptôme vénérien, pendant le temps qui s'écoule entre l'infection primitive et l'infection vénérienne invétérée qui la suit. De là résulte pour beaucoup de malades une sécurité funeste, et pour les gens de l'art une source d'obscurité dans le diagnostic des symptômes qui viendront à se manifester par la suite.

Dans d'autres cas, une suite non-interrompue de symptômes ne laisse aucun intervalle entre la maladie primitive et la maladie vénérienne invétérée. Tel est le cas de beaucoup de militaires, qui, ayant négligé des symptômes primitifs, sont conduits, par une suite non-interrompue d'ulcères et d'excroissances, à tous ceux qui caractérisent la maladie vénérienne la plus invétérée. On a peine à concevoir une négligence et une insouciance pareille.

Une foule de circonstances peuvent déterminer l'apparition de ces symptômes; telles sont le passage d'un climat à un autre. Dans le passage d'un climat tempéré à un climat chaud, les symptômes se manifestent plus promptement, et résistent moins au traitement. Dans le passage d'un climat chaud à un climat froid, ils se manifestent plus tard, et résistent davantage. L'âge et la vigueur s'opposent au développement du virus vénérien; mais lorsque les forces, diminuées par l'âge, n'opposent plus de résistance, on voit le virus se développer avec énergie. Il se développe encore à la suite d'une foule de maladies qui, en diminuant les forces, affaiblissent la résistance; au passage d'une vie active et laborieuse à une vie paisible et sans occupations; à la suite d'écarts dans le régime, etc.

*Symptômes des Maladies vénériennes invétérées.*

La maladie vénérienne invétérée se déclare par une multitude de symptômes dans lesquels il en est de plus communs, et que pour cette raison on pourrait appeler *symptômes généraux* ; non pas que nous pensions qu'ils doivent se rencontrer dans tous les cas. En effet, il paraît qu'il en est un certain nombre dans lesquels la maladie vénérienne produit des effets différens de ceux qu'elle a coutume de produire ; et c'est même-là ce qui, comme nous le dirons dans la suite, rend si difficile le diagnostic de ces maladies.

*Symptômes ordinaires des Maladies vénériennes invétérées.**Douleurs.*

Les douleurs sont le symptôme le plus commun des maladies vénériennes invétérées. Ces douleurs ont des sièges différens : elles se déclarent à la tête, où elles sont continues, intermittentes, faibles ou quelquefois intolérables ; à la poitrine, aux côtes, au sternum, et quelquefois dans quelqu'un des organes renfermés dans cette cavité ; dans le bas-ventre, aux membres surtout, où elles offrent une multitude de variétés relatives à l'intensité, à la force et à l'irrégularité.

Elles fixent leur siège dans des tissus différens ; dans les tissus nerveux, musculieux, fibreux, et surtout dans le tissu osseux.

Elles ont presque toutes un caractère assez remarquable ; c'est d'augmenter pendant la nuit, par l'effet de la chaleur, et de devenir alors intolérables ; ce qui établit une différence essentielle entre elles et les douleurs rhumatismales, qui ne peuvent être calmées au contraire que par la chaleur.

*Engorgemens.*

Les engorgemens et les tumeurs lymphatiques sont un effet assez commun des maladies vénériennes invétérées. Ces engorge-

mens se manifestent dans presque toutes les parties du corps ; dans l'épaisseur de la peau ; dans le tissu cellulaire sous-cutané ; dans le corps des muscles ; dans les parties tendineuses ; dans les tissus fibreux voisins des articulations : ils sont surtout communs au périoste. On en voit qui se forment dans le tissu des os, et surtout dans celui des os mous et spongieux. Il n'est pas douteux qu'on n'en trouve dans les organes intérieurs, tels que le cerveau, les poumons, le foie, etc. Mais, quoiqu'ils puissent occasionner dans ces parties de grands désordres, et même la mort, la connaissance de ces faits, révélée par l'anatomie pathologique, ne peut servir presque à rien pour le diagnostic des symptômes de ces maladies.

Ces engorgemens se forment souvent sans douleur : leur accroissement est lent ; leur nombre peut être considérable ; leur volume varié depuis celui d'une noisette jusqu'à celui d'un gros œuf.

Ce n'est pas toujours dans les glandes lymphatiques que ces engorgemens se font, comme on pourrait l'imaginer sur le nom qu'ils portent. Ils se développent en effet dans beaucoup de parties où l'on n'a jamais aperçu la moindre trace de ces organes. Ils semblent consister, dans certains cas, en une dégénération du tissu des parties affectées ; et dans d'autres, ils paraissent consister en des tumeurs formées dans leur tissu cellulaire de nutrition.

Lorsqu'ils sont placés à une profondeur médiocre, on les reconnaît à une tumeur indolente, brune ou noirâtre, molle et comme spongieuse, confondue avec le tissu des parties au milieu desquelles elle s'est développée, ou bien séparée d'elle, comme serait une tumeur mobile et sans adhérence. Si on en fait l'ouverture à cette époque, on la trouve composée d'un tissu gris et mou qui se déchire avec la plus grande facilité sous le doigt, et qui fournit en nappe du sang noir et souvent fétide. Si on les abandonne à elles-mêmes, et qu'on n'emploie aucun traitement intérieur propre à détruire leur cause, ces tumeurs se ramollissent ; la peau devient

violette ; elles s'entrouvent et fournissent ou une très-petite quantité de pus séreux , ou une sorte de sanie fétide. Soit que ces tumeurs soient ouvertes spontanément , ou bien qu'elles l'aient été par un moyen quelconque , elles donnent lieu à un ulcère de mauvaise nature , qui se ferme quelquefois pour se r'ouvrir ensuite , mais qui s'étend le plus communément , et qui offre des signes d'ulcères vénériens. Lorsque la cause de ces tumeurs est combattue par un traitement intérieur , on les voit diminuer et se résoudre quelquefois complètement , sans s'ouvrir au -dehors. Si elles ont été ouvertes , elles deviennent peu-à-peu moins saignantes et moins sanieuses , et elles fournissent un pus meilleur. Bientôt elles reviennent sur elles-mêmes , et ces tumeurs , formées au dépens des parties voisines , leur restituent tous les élémens qu'elles en ont empruntés.

Ce n'est cependant qu'au bout de plusieurs mois d'un traitement non-interrompu que cette résolution est complète , et l'on voit même quelquefois des tumeurs persister après que leur cause a été détruite , et entretenir des ulcères de mauvaise nature , ou bien donner lieu à des carcinomes. Il est évident qu'il faut alors les traiter comme des maladies purement locales , et qu'il faut les extirper , si cela est possible , toutes les fois qu'après avoir épuisé les ressources du traitement intérieur et du traitement local , elles n'ont pas été guéries.

Parmi les engorgemens lymphatiques auxquels la vérole invétérée donne lieu , il faut remarquer l'engorgement des testicules. Cet engorgement , qui est quelquefois la suite d'une gonorrhée , se manifeste aussi indépendamment de cette maladie , et longtemps après la disparition de tout symptôme vénérien primitif. Il commence assez souvent par un engorgement de l'épididyme ; il s'étend ensuite au corps du testicule. Une fois développé , cet engorgement a tous les caractères du squirre du testicule. Si pourtant on le combat par un traitement anti-vénérien , aidé de quelques frictions mercurielles locales , la tumeur se résout peu-à-peu , et

même disparaît complètement : on évite ainsi au malade la perte d'un organe, une opération douloureuse, et les suites dont elle est trop souvent accompagnée.

*Exostose.*

Faut-il confondre les périostoses et les exostoses? Ces maladies forment-elles la même infirmité, et ne différeraient-elles que par leur siège? Les périostoses sont toujours très-difficiles à distinguer des exostoses. Comment en effet pourrait-on distinguer deux tuméfactions également dures, de forme et d'étendue également variables, et dont l'une a son siège dans le périoste, et l'autre dans l'os? Les périostoses ne sont pas aussi communes qu'on pourrait le croire, et le plus souvent c'est l'os qui est affecté lui-même dans les maladies auxquelles on donne ce nom.

Les exostoses et les périostoses sont toujours précédées de douleurs plus ou moins profondes et aiguës dans les parties où elles doivent se développer. Ces douleurs en accompagnent le développement, et deviennent surtout très-vives pendant la nuit. Dans le principe et dans presque toute leur durée, ces tumeurs sont exactement bornées aux os, et offrent des formes et un volume très-variables. Si elles ne sont combattues dans leur cause, elles continuent à faire des progrès, et outre les accidens auxquels leur position, leur volume et leur forme peuvent donner lieu dans quelque point, elles s'entr'ouvrent et sont suivies de carie ou de nécrose, maladies plus ou moins difficiles à guérir, suivant leur siège, leur étendue, l'ancienneté du mal et les progrès qu'elles ont faits.

Les exostoses peuvent survenir à tous les os du corps. On en remarque à la tête, où elles sont saillantes à l'extérieur ou à l'intérieur seulement, et quelquefois des deux côtés en même temps. Elles sont plus rares aux os de la mâchoire supérieure, mais elles attaquent souvent la mâchoire inférieure. Le sternum en est fréquemment attaqué. On en observe quelquefois aux côtes, à la colonne vertébrale et au bassin. C'est surtout aux os des membres

qu'elles se déclarent. Les os des membres supérieurs y sont pourtant moins sujets que ceux des membres inférieurs : le tibia, parmi ces derniers, est celui qui est le plus exposé à cette maladie. Nous confondons dans cette énumération les périostoses avec les exostoses, persuadés qu'elles ne sauraient être distinguées, du moins dans le principe. De tous les os, les plus exposés à cette maladie, sont le sternum, le tibia et la clavicule.

L'altération que ces maladies produisent dans les os, paraît consister dans un simple accroissement de nutrition. Le tissu des os affectés paraît n'avoir éprouvé aucune désorganisation; seulement il est devenu plus compacte. Cette organisation persiste ordinairement, et ne s'altère que dans le cas où la carie vient à s'emparer des tumeurs osseuses.

Des causes différentes du virus vénérien; par exemple, les coups portés sur des os produisant des exostoses parfaitement semblables à celles que nous venons de décrire, ce qui rend très-difficile le diagnostic de celles qui tiennent au virus vénérien. En effet, on observe que les exostoses vénériennes se développent le plus souvent, ainsi que celles qui ne le sont pas, à l'occasion de quelque violence extérieure, qui n'est alors qu'une cause occasionnelle. Il n'y a guères, dans ce cas, que des signes commémoratifs, que des douleurs vénériennes antécédentes, et l'inefficacité des remèdes ordinaires qui puissent mettre sur la voie de la véritable cause des exostoses.

Ces maladies produisent, à raison de leur position, de leur forme et de leur volume, une multitude de symptômes secondaires qui ne sont pas du tout essentiels à la maladie vénérienne. Tels sont la compression du cerveau, diverses paralysies, des convulsions; symptômes qu'une exostose produite par une cause toute différente produirait également bien; la cécité et la surdité par le développement d'une exostose vers le trou optique, et la carie des osselets de l'ouïe.

Au reste, presque toutes ces exostoses vénériennes se dissipent lorsqu'elles ont été convenablement traitées. Le phosphate calcaire

accumulé dans ces tumeurs par l'action du virus vénérien est absorbé aussi promptement qu'il y a été déposé. Quelquefois cependant ces exostoses persistent. Elles constituent alors une maladie locale qu'on pourrait attaquer par des remèdes purement locaux, si quelque circonstance l'exigeait impérieusement.

#### *Excroissances.*

Le vice vénérien invétéré peut causer une multitude d'excroissances connues sous les noms de *verruës*, de *porreaux*, de *condylomes*. Elles s'élèvent ordinairement des parties qui ont été soumises à l'action immédiate du virus; mais on les voit aussi se montrer sur des parties qui n'ont cependant pas été exposées à ce contact, sur les bourses, au périnée, à la marge de l'anus, entre les orteils et dans d'autres parties. Il ne peut exister alors aucun doute qu'elles ne soient le produit d'une infection générale. Cela est également vrai, mais plus difficile à prouver, de celles qui s'élèvent des surfaces muqueuses et cutanées. Elles sont plus communes aux parties génitales qu'ailleurs: on les observe sur le prépuce, sur son frein, sur le gland, et quelquefois à l'orifice du canal de l'urètre de l'homme; sur les grandes et petites lèvres, à l'entrée du vagin et du canal de l'urètre, et jusques dans l'intérieur de ces canaux chez la femme. On les observe aussi à l'entrée et à la fin du canal alimentaire, où, par l'effet d'une dépravation abominable, elles peuvent résulter du contact immédiat avec un virus extérieur. Elles se développent aussi dans des parties inaccessibles à la vue et à nos moyens de recherches, dans toutes les parties tapissées de membranes muqueuses; dans la profondeur du canal intestinal, des organes de la respiration et des organes urinaires, du moins la chose est probable; mais comme ces excroissances, lorsqu'elles occasionnent des accidens, ont presque toujours le temps de dégénérer avant que de produire la mort, il est difficile de les reconnaître dans les altérations organiques que l'ouverture des corps peut découvrir. On n'en a pas observé que je sache sur les

surfaces sèches. M. *Corvisart* (1) pense qu'il faut attribuer à l'action du virus vénérien certaines excroissances qu'on rencontre assez fréquemment autour des orifices du cœur et sur leurs valvules. Il n'est pas douteux que ces excroissances n'aient bien la forme de celles que produit le virus vénérien sur les surfaces muqueuses et cutanées. Il reste à savoir seulement si une nutrition irrégulière, telle que celle dont ces parties sont souvent affectées, ne peut pas déterminer la formation d'excroissances analogues à celles que le virus vénérien détermine.

Celles de ces excroissances, qui sont habituellement en contact avec des substances irritantes, comme dans le rectum, produisent les douleurs les plus vives, les infirmités les plus pénibles, et donnent souvent lieu à des maladies incurables.

#### *Inflammations.*

Des inflammations ayant quelquefois un caractère aigu, et le plus souvent chronique, sont encore produites par le vice vénérien invétéré. Ces inflammations attaquent diverses parties. On en voit survenir aux oreilles, aux yeux, aux fosses nasales, à la gorge, au larynx, et peut-être plus profondément dans les poumons; enfin aux surfaces génitales, urinaires, etc., etc. Ces inflammations surviennent aussi à la peau, où elles se montrent sous les formes d'éruptions boutonneuses, dartreuses et érysipélateuses. Elles précèdent, dans quelques cas, la formation d'ulcères vénériens, l'apparition de pustules, et plus souvent des écoulemens de pus verdâtre.

On a vu de semblables inflammations survenir dans l'une ou dans l'autre oreille, occasionner, avec des douleurs très-vives et un écoulement puriforme abondant, une surdité complète; symptômes qui n'ont disparu que par l'effet d'un traitement convenablement administré. Elles surviennent encore fréquemment aux conjonctives, où

---

(1) Essai sur les maladies organiques du cœur.

elles se déclarent souvent avec des symptômes très-aigus qui se ralentissent sans disparaître totalement : rougeur très-intense, gonflement considérable, sentiment d'ardeur au-devant de l'œil, douleur profonde à la région sus-orbitaire, écoulement de pus verdâtre ; voilà les symptômes de cette maladie, tant qu'elle conserve le caractère aigu. Rougeur moindre, mais constante, développement des vaisseaux de la partie antérieure de l'œil, ulcérations légères, trouble et quelquefois opacité de la cornée, sensibilité très-vive de la rétine, douleur sourde à l'œil, au fond de l'orbite et à la tête ; écoulement constant de pus, résistance de la maladie à tous les traitemens ordinaires : tels sont les signes de l'ophtalmie vénérienne chronique. A-t-elle été négligée : des ulcères se forment sur la cornée, des staphylômes surviennent, l'œil se déforme, tous ses tissus se confondent dans une masse opaque, vasculaire, très-douloureuse ; l'œil se flétrit, et souvent la maladie se porte sur d'autres organes où elle exerce de nouveaux ravages.

Il ne faut pas confondre cette inflammation avec celle qui résulte d'une application immédiate du virus blennorrhagique à la conjonctive. Nous avons souvent vu cette dernière inflammation pendant le cours d'une gonorrhée dont la matière appliquée aux doigts était transportée par mégarde à la conjonctive.

L'inflammation produite par le vice vénérien invétéré a presque toujours un caractère chronique, lorsqu'elle survient aux fosses nasales. Un gonflement plus ou moins sensible à la pituitaire, un enchiffrement constant, avec un sentiment de pesanteur vers la base du cerveau ; de temps en temps, des écoulemens de sérosité rougeâtre et puriforme, la formation et la chute journalière de croûtes épaisses qui retiennent la forme de la voûte des fosses nasales ; la fétidité de l'haleine ; tels sont les signes, un peu douteux il est vrai, auxquels on reconnaît cette maladie : s'il existe en même temps des douleurs, des exostoses, des éruptions, des ulcères et des fissures vénériennes, tous les doutes sont levés.

Cette inflammation attaque quelquefois les parties voisines du voile du palais, et ce voile lui-même, les amygdales et le fond

de la gorge. Elle est alors caractérisée par une rougeur violacée, un sentiment de gêne et de douleur principalement remarquables lors de la déglutition, et par une raucité désagréable et d'une espèce particulière. Il faut convenir néanmoins que, s'il n'existait pas en même temps d'autres symptômes vénériens, il serait assez difficile de rapporter cette inflammation à sa véritable cause. On la voit quelquefois descendre jusqu'au larynx, et déterminer une toux périodique avec une altération sensible à la voix, et une expectoration de matières très-variées. Cette inflammation n'est, chez la plupart des individus, que le prélude d'ulcères vénériens.

Les inflammations ne sont pas plus communes aux parties génitales de l'un et de l'autre sexe qu'ailleurs. Elles doivent être toujours très-difficiles à distinguer des inflammations primitives, dont elles ne diffèrent que par l'ancienneté de leur cause. Il paraît cependant hors de doute, si l'on en croit des malades peu intéressés à cacher la vérité, que des inflammations et des écoulemens peuvent survenir aux parties génitales long-temps après le coït et l'infection qui a pu donner lieu à l'absorption du virus. Or, en examinant soigneusement ces malades, on ne trouve chez eux d'autre cause qu'une infection vénérienne ancienne.

Ces inflammations sont plus rares à la peau qu'aux membranes muqueuses; elles sont presque toujours de nature chronique. Une sorte d'épaississement et d'induration les précède, et elles consistent tantôt dans des éruptions de boutons et de plaques d'un rouge violet, qui disparaissent et se renouvellent dans la même partie, ou sur d'autres, jusqu'à ce que la cause ait été détruite; tantôt dans une affection plus profonde, et alors un sentiment de douleur, une rougeur violacée, une chaleur très-variable, avec une tension modérée, les caractérisent. Des ulcérations ayant leurs bords coupés verticalement, et leur fond de couleur grisâtre, se manifestent souvent à la surface des indurations; d'autres fois, des collections de pus de mauvaise nature se forment sous la peau, qui se décolle, s'amincit, s'entrouvre et donne naissance à des ulcères dont les bords sont décollés.

## Ulcères.

Les ulcères sont , ainsi que nous l'avons dit , une suite fort commune du vice vénérien invétéré. Il n'est presque aucune partie de la surface de la peau ou des membranes muqueuses qui ne soit susceptible d'en être affectée. Ces ulcérations peuvent être primitives ; mais alors elles surviennent aux parties qui ont été mises en contact immédiat avec le virus , aux parties génitales et à la bouche. Elles sont presque toujours consécutives et le produit d'une infection générale. Elles peuvent se manifester quelques mois , ou bien quelques années seulement , après l'infection vénérienne. Elles se déclarent spontanément sans inflammation préliminaire , ou bien elles suivent l'inflammation que nous venons de décrire. Qu'elles attaquent la peau , ou bien les membranes muqueuses , elles ont toujours le même caractère , et peuvent être reconnues à une solution de continuité de cause interne , de forme arrondie , quelquefois irrégulière , ayant des bords taillés verticalement et un fond grisâtre , soutenues par un engorgement lardacé , s'accroissant continuellement , détruisant à mesure le tissu des parties qu'elles semblent ronger comme le ferait un ulcère cancéreux , et fournissant un pus verdâtre fétide , de mauvaise nature.

Ces ulcères n'épargnent aucune des parties qu'ils rencontrent ; le tissu cellulaire , les aponévroses , les muscles , les cartilages , les os même en sont successivement attaqués et rongés. Rien ne ralentit leurs progrès ; on essaie inutilement , et tour-à-tour les traitemens connus : ils échouent jusqu'à ce que l'on seconde leur action par un traitement anti-vénérien.

On donne à ces ulcérations le nom de *carie* , lorsqu'elles attaquent le tissu des os. Leur caractère est essentiellement le même ; leur siège est seulement changé. Elles sont presque toujours précédées d'engorgemens dans le voisinage des os et du périoste , ou bien aux os eux-mêmes. Ces engorgemens offrent , pendant un temps plus ou moins long tous les caractères d'une affection chronique.

Ils deviennent ensuite le siège de symptômes aigus ; tels qu'une douleur vive, pulsative, et que la chaleur du lit accroit ; d'une tuméfaction plus ou moins étendue. Du pus se forme, s'amasse, et bientôt se fait jour au-dehors. Il a une couleur grisâtre, une consistance médiocre et une odeur particulière, qui, seule ou réunie à l'emploi de la sonde, fait assez connaître que le tissu des os est affecté.

Quand on compare les suites ordinaires qu'ont ces ulcères dans les membranes cutanées et dans les membranes muqueuses, on a lieu de s'étonner des dangers qu'ils offrent dans ces dernières parties. En effet, une légère ulcération au larynx, au canal intestinal, au rectum, à la vessie, produisent souvent une maladie mortelle. Ne faut-il pas attribuer la gravité de ces ulcères à ce qu'étant presque toujours en contact avec des matières étrangères et irritantes, ils ne peuvent jamais se cicatriser, et à ce qu'ils donnent lieu à une consommation ou à une phthisie dans l'acception générale de ce mot.

#### *Fissures.*

Les fissures ou les crevasses sont un symptôme de maladie vénérienne qui n'attend pas toujours pour se développer qu'un grand nombre d'années se soient écoulées depuis l'infection vénérienne. Elles sont ordinairement précédées d'épaississement, de rugosités et de desquamations furfuracées, après lesquelles on voit la peau s'entr'ouvrir et former des crevasses plus ou moins profondes, qui quelquefois restent sèches, et d'autres fois fournissent une suppuration plus ou moins abondante. On les voit se manifester au front et aux paupières, entre les plis que la peau forme dans ces parties. Je les ai observées aux tégumens des oreilles, qui avaient acquis un volume monstrueux, et qui fournissaient une suppuration abondante et d'une extrême fétidité. On les observe bien plus souvent à l'entrée des narines, sur les côtés de la cloison de ces fosses, à la peau qui supporte la barbe, et où on les confond souvent avec de simples coupures, avec des échauffemens, des dartres, des éruptions produites tantôt par la mal-propreté, tantôt

par l'usage du tabac ; aux creux de l'aisselle , au-devant de l'anneau ombilical. On observe assez souvent dans cet endroit des excoriations, avec ou sans fissures , qui donnent lieu à un écoulement fétide et abondant de pus verdâtre ; les bourses , le périné , la marge de l'anus , la paume des mains et la plante des pieds , sont les parties où ce symptôme vénérien se développe le plus souvent. L'engorgement de la peau et du tissu cellulaire qui le précède et qui l'accompagne est porté , chez certains individus , au point de rendre les bourses monstrueuses , et le périné , ainsi que la marge de l'anus , d'un volume très-incommode pour la marche. Il est enfin un autre lieu où les crevasses se montrent assez fréquemment ; c'est dans l'intervalle des orteils. La nature de la peau qui revêt ces intervalles , la sueur et la chaleur habituelle de ces parties , sont peut être les raisons qui concourent à ce développement. Il est d'ailleurs remarquable qu'on l'observe , surtout , chez les personnes mal-propres , et qu'il se déclare entre les quatrième et cinquième orteils bien plus souvent que dans l'intervalle des autres.

Ce symptôme n'est pas exclusivement propre à la peau ; il se manifeste souvent dans les tissus muqueux ; à la commissure des lèvres ; par exemple , la langue , qui en est profondément sillonnée ; à l'entrée du vagin , et du rectum surtout.

#### *Pustules.*

Les pustules sont des espèces d'éruptions à base plus ou moins large et enflammée , qui semblent avoir leur siège dans le corps muqueux , et donnent lieu à une sécrétion séro-sanguinolente ou séropurulente plus ou moins fétide , qui soulève l'épiderme , le déchire , et se répand ensuite au-dehors.

Elles se montrent sur les membranes muqueuses et sur la peau. On les observe dans cette dernière partie sur presque toutes les régions du corps , tandis qu'on n'a bien constaté leur existence qu'à l'entrée du système muqueux. Cependant nous ne doutons presque pas qu'elles ne puissent se manifester dans toute son étendue.

L'existence de ces pustules à la surface du corps de certains nouveaux-nés est une preuve positive d'une infection congénitale. Elles sont plus rares dans la jeunesse. Elles se manifestent surtout chez les hommes de quarante à cinquante ans. Quelquefois elles sont en petit nombre, et elles couvrent d'autres fois presque la surface du corps, sur laquelle elles se succèdent avec une assez grande rapidité, en laissant après elles des taches brunâtres ou cuivrées qui ne s'effacent presque jamais d'une manière complète, ou bien en donnant lieu à des ulcères qui prennent en peu de temps le caractère des ulcères vénériens. On sent que le siège et la forme des pustules peuvent les faire confondre avec beaucoup d'éruptions qui surviennent à la peau et avec une multitude d'éruptions aphteuses de diverses formes auxquelles les membranes muqueuses sont si sujettes. Il n'y a souvent d'autre moyen de reconnaître la véritable nature du mal, que de la chercher dans ce qui a précédé, ce qui a accompagné, et dans ce qui a suivi.

#### *Effets divers.*

Le vice vénérien invétéré, sans produire aucun des symptômes que je viens d'indiquer, n'en exerce pas moins de grands ravages dans l'économie animale. Ces ravages sont d'autant plus dangereux, que leur cause est souvent inconnue. Ce vice, sans se déclarer en aucun endroit par des symptômes locaux, produit souvent une toux qui en impose pour des maladies du poulmon; des altérations sans nombre de la digestion, des dérangemens dans la circulation, l'anéantissement complet des facultés génératrices, un amaigrissement extrême, des faiblesses, des consommations sans causes organiques, des insomnies opiniâtres. Au moral, il cause l'affaiblissement ou la perte de l'intelligence, des irrésolutions, des variations perpétuelles, une incapacité absolue, l'impossibilité de prêter une attention aux idées les plus simples, des craintes puériles, une tristesse sans cause apparente, une mélancolie profonde, le sentiment de mille infirmités, qui n'a d'autre cause que l'état général de fai-

blesse où se trouve le malade ; l'ennui et le dégoût de la société , l'amour de la solitude , chez quelques malades l'envie de se détruire ; symptômes qu'on ne fait cesser ou qu'on ne prévient que par l'emploi convenablement dirigé d'un traitement anti-vénérien.

§. I. V.

*Complications des affections vénériennes invétérées.*

Il est un grand nombre de maladies avec lesquelles l'affection vénérienne invétérée peut se compliquer. Les plus communes de ces complications, sont avec la gale, les dartres, le scorbut, les scrophules, les rhumatismes, la plique, la lèpre, etc.

Plusieurs de ces affections peuvent être contractées en même temps que la maladie vénérienne ; telles sont la gale, les dartres et les rhumatismes ; circonstances qui en rendent la guérison très-difficile. D'autres surviennent pendant le cours de la maladie vénérienne, et sont moins difficiles à guérir, si on ne leur laisse pas le temps de s'invétérer. La teigne, la lèpre, la plique, etc., sont dans ce cas. On sait combien les militaires sont exposés à la maladie vénérienne, et combien encore les déplacements, les voyages, les campemens et les autres circonstances qui accompagnent la profession des armes, les exposent à contracter la gale. Il résulte de là que l'on voit très-souvent se joindre à une maladie vénérienne qui a été tout-à-fait négligée, ou qui a été palliée seulement, une affection psorique qui, aussi mal traitée et aussi mal guérie que la première, devient avec elle la source d'une multitude de phénomènes obscurs, dans lesquels on voit dominer tantôt des symptômes vénériens, tantôt des symptômes psoriques, mais dans lesquels on ne découvre très-souvent rien qui puisse en faire connaître la nature : tels sont des éruptions mixtes entre les boutons de gale et les pustules vénériennes, des douleurs profondes aux membres, à la tête, à la poitrine, et divers autres lieux du corps ; des dérangemens dans l'action du cerveau, des poumons, du cœur,

de l'estomac et des autres principaux organes; des ulcères, des tumeurs sans caractère bien tranché, des épaissemens, des crevasses, des démangeaisons, des désquamations à la peau, etc.

La complication des dartres avec la vérole n'est pas moins commune; le régime échauffant auquel sont presque forcés les militaires les rends fort sujets aux dartres, auxquelles se joignent ensuite très-souvent des symptômes vénériens. Cette complication fait rapidement passer les dartres farineuses à l'état de dartres vives et rongeantes, ou bien à l'état de dartres pustuleuses. Il n'y a guères que des signes commémoratifs qui puissent faire connaître cette complication. L'inutilité des traitemens conseillés contre les dartres simples, et le succès des traitemens vénériens, ne fournissent que des lumières tardives au médecin, qui aurait besoin de prononcer sur-le-champ pour régler sa conduite.

La complication de la vérole avec le scorbut est peut-être la plus importante de toutes. Mais il faut observer avant tout que le scorbut peut être la suite des traitemens dirigés contre la maladie vénérienne, et qu'alors le moyen de guérir cette complication et de sauver la vie des malades consiste à interrompre sur-le-champ le traitement anti-vénérien, et à prescrire l'exercice aux malades et l'usage des anti-septiques les plus puissans. On reconnaît cette complication à la pâleur et à la mollesse générale des parties, au teint plombé, aux yeux ecchymosés, aux dents branlantes et saignantes, aux crachemens et vomissemens de sang, à l'infiltration des jambes, à la formation de larges taches livides à ces parties et en divers autres lieux du corps, à la faiblesse et aux douleurs musculaires.

La complication de la vérole avec le scorbut est très-commune parmi les gens de mer. Elle se manifeste par les mêmes symptômes, et n'exige pas d'autre traitement. Le débarquement, la cessation de l'usage des alimens salés, l'usage des végétaux, et notamment des crucifères, du bon vin, une bonne nourriture, enfin, l'exercice proportionné aux forces du malade; voilà ce qu'il faut faire,

lorsque cela est possible , pour guérir les marins attaqués de scorbut et de vérole. Par où on voit qu'il faut s'occuper d'abord exclusivement du scorbut , et attendre , pour traiter la vérole , qu'il ait complètement disparu. On peut , lorsque les symptômes vénériens sont très intenses , en commencer le traitement , ceux du scorbut étant calmés. Dans ce cas , il faut préférer le sublimé aux frictions , et le donner à très-petites doses.

La complication de l'affection scrophuleuse avec la vérole est rare chez les adultes. La première de ces maladies cesse ses ravages à l'époque où l'on contracte ordinairement la seconde; mais il est très-probable que le vice vénérien héréditaire se complique fort souvent dans l'enfance avec cette maladie; qu'il concourt souvent à sa production , et qu'il en aggrave les effets. Il nous paraît que cette cause concourt à la production des scrophules , dont les enfans des grandes villes sont si souvent atteints , et qu'elle a une part aussi active que les causes diverses d'insalubrité qu'on y rencontre. Nous pourrions appuyer cette opinion sur l'efficacité des mercuriels pendant le traitement des scrophules. N'est-ce pas-là ce qui a fait le succès d'une foule de sirops et de compositions anti-scrophuleuses , dans lesquelles le sublimé entre à petite dose?

Les affections rhumatismales sont encore de ces maladies que l'on rencontre fréquemment dans les camps , et qui se compliquent avec la vérole invétérée : les douleurs qui affectent les mêmes parties sont quelquefois un peu difficiles à distinguer des douleurs vénériennes. Celles qui s'accroissent pendant la nuit et par l'effet de la chaleur du lit , celles surtout qui sont accompagnées de tumeurs le long des os et dans le périoste , sont presque toujours de nature vénérienne , tandis que celles qui offrent des caractères différens sont de nature rhumatismale.

La complication des douleurs rhumatismales avec une affection vénérienne invétérée fait une nécessité du traitement de la vérole au moyen des sudorifiques , qui réussissent assez communément à guérir les deux maladies à-la fois.

Beaucoup d'auteurs ont pensé que la lèpre était une dégénération du virus vénérien; qu'elle résultait du moins d'une complication de ce virus avec d'autres. Nous n'avons aucune opinion à manifester à cet égard; nous nous bornerons à observer que la vérole invétérée produit quelquefois les symptômes qui caractérisent la lèpre, et nous fournirons la preuve de ce fait à la fin de cette dissertation.

Quant à la plique, il est facile de se convaincre sur les lieux 1.<sup>o</sup> qu'elle existe souvent avec les signes extérieurs de la meilleure santé, ce qui ne permet guères de la regarder comme le produit du virus vénérien dégénéré; 2.<sup>o</sup> qu'elle est presque toujours, le produit de la dégoûtante mal-propreté dans laquelle vivent beaucoup de Polonais, tant parmi le peuple que parmi les nobles eux-mêmes; 3.<sup>o</sup> qu'elle n'a, dans la plupart des sujets, aucun symptôme qu'on puisse lui attribuer en propre; 4.<sup>o</sup> que les symptômes auxquels elle est liée chez quelques individus lui sont tous étrangers, et qu'ils tiennent à la complication de l'affection scrophuleuse et de l'affection vénérienne avec cet état des cheveux; 5.<sup>o</sup> qu'on peut attribuer les accidens dont la coupe de ces pliques est suivie au changement de température qu'éprouve la tête, à la diminution ou même à la suppression totale de la transpiration et de la sécrétion séro-purulente qui a toujours lieu au cuir chevelu, sous des pliques un peu volumineuses et un peu anciennes. Cette opinion est celle de beaucoup de médecins et chirurgiens de la grande armée.

Tous les médecins ne s'accordent pas entre eux sur l'union de la vérole avec l'éléphantiasis. Quelques-uns regardent cette maladie comme une suite du virus vénérien porté au plus haut degré d'intensité et de dégénération dont il soit susceptible; d'autres admettent que l'éléphantiasis est une maladie distincte de la syphilis, et qu'il peut, dans beaucoup de sujets, se compliquer avec cette dernière affection. Voici ce qu'un examen attentif de cette maladie, fait en Egypte, me porte à croire: l'éléphantiasis que quelques auteurs ont appelé improprement maladie glanduleuse des Barbades, survient

à des individus exempts de vice vénérien. Cette maladie paraît avoir son siège dans le tissu cellulaire sous-cutané, et semble consister dans un accroissement de nutrition de ce tissu, dont l'épaississement de la peau et de l'épiderme n'est que la suite. Les effets qu'elle produit dans ses dernières périodes ne ressemblent pas plus aux symptômes de la maladie vénérienne invétérée que ceux par lesquels beaucoup d'autres maladies se terminent. Au reste, il ne faut pas confondre l'éléphantiasis avec des simples épaissemens de la peau et de l'épiderme, et avec des rugosités qui sont souvent produites par le vice vénérien invétééré.

#### §. V.

#### *Diagnostic des Maladies vénériennes invétérées.*

Les maladies vénériennes invétérées sont encore plus difficiles à reconnaître et à distinguer qu'à traiter.

La première cause de cette difficulté tient à l'incertitude où l'on est souvent de l'existence des phénomènes primitifs. 1.º Il est rigoureusement possible qu'il n'en ait existé aucun; 2.º il en a existé de si légers, qu'ils n'ont pas été remarqués; 3.º enfin il a pu en exister que les malades dissimulent. Dans les premier et second cas, il n'y a que des symptômes bien tranchés qui puissent lever les incertitudes, et l'on sent que les symptômes des maladies vénériennes invétérées sont bien loin d'être toujours tels. Quant au troisième cas, on aurait peine à croire, si on n'en n'avait tous les jours des preuves, qu'il existe des personnes assez déraisonnables pour repousser toutes les questions propres à conduire le médecin à la connaissance du véritable caractère de leur maladie. Beaucoup nient, contre toute vérité, qu'elles aient jamais eu des maux vénériens que l'usage seul du mercure pût guérir, et ne veulent convenir d'avoir eu des symptômes primitifs, que lorsque leur aveu ne peut plus être d'aucun besoin ni d'aucune utilité. Les personnes mariées sont souvent dans ce cas.

Il existe chez les femmes, et surtout chez celles qui habitent les

grandes villes, une cause plausible d'erreur dans les fleurs blanches, dont elles sont presque toutes affectées. La continuité de cet écoulement empêche, dans la plupart des cas, qu'elles ne s'aperçoivent d'un écoulement vénérien : elles éprouvent tout au plus dans le principe une sorte d'ardeur et de prurit aux parties génitales et à l'extrémité du canal de l'urètre. Mais bientôt cet écoulement se lie et se confond avec celui des fleurs blanches; et l'on a vu quelques-unes de ces femmes communiquer des symptômes vénériens sans avoir en apparence autre chose que des fleurs blanches. Un grand nombre d'années peuvent se passer sans qu'elles aient d'autre indisposition. Mais lorsque l'âge de la force est passé, on voit fondre sur elles une foule d'infirmités vénériennes.

La seconde cause de la difficulté du diagnostic dans les maladies vénériennes invétérées tient à la nature même des symptômes par lesquels elles se manifestent. Les douleurs, les écoulemens, les tumeurs, les ulcères ordinaires à cette maladie, sont aussi produits par beaucoup d'autres affections. Il est pourtant un certain nombre de données propres à dissiper l'obscurité du diagnostic.

- 1.° Il faut chercher avec beaucoup de soin tous les signes commémoratifs de l'affection vénérienne. Il arrive souvent que ces signes sont les seuls qui conduisent à la connaissance du caractère de la maladie existante.
- 2.° Il faut faire une comparaison rigoureuse des symptômes présens avec ceux des maladies qui peuvent en produire d'analogues; des douleurs, des tumeurs, des écoulemens, des ulcères.
- 3.° Il faut se rappeler qu'il est quelques maladies étrangères à l'affection vénérienne, qui, sans être compliquées avec elle, fournissent néanmoins un écoulement verdâtre; qu'il est des ulcères calleux dont les bords sont coupés net et dont le fond est grisâtre, et qui s'accroissent assez rapidement, quoiqu'ils n'aient rien de vénérien et qu'ils guérissent très-bien par le repos et les émoulliens.
- 4.° Enfin, il est un certain nombre de cas embarrassans dans lesquels l'essai d'un traitement anti-vénérien est la seule pierre de touche qui puisse faire reconnaître le véritable caractère de la maladie.

J'ai vu un grand nombre de fois des malades qui n'avaient pas des signes bien évidens d'affection vénérienne , et qui avaient subi sans succès tous les traitemens ordinaires, guérir , à leur grand étonnement et au grand étonnement des médecins eux-mêmes, par les anti-vénériens. Quinze ou vingt jours suffisent pour cet essai. Si la maladie est de nature vénérienne, les symptômes éprouvent dans ce court laps de temps une amélioration telle, qu'il n'est plus permis de douter de leur nature ni de conserver la moindre incertitude sur le traitement qui leur convient. 5.º Enfin, il faut se rappeler que tous les traitemens ne guérissent pas également bien les maladies vénériennes invétérées, et que le défaut de succès de ces traitemens tient souvent à la manière dont ils ont été administrés.

§. V I.

*Traitement de la Maladie vénérienne invétérée.*

Qu'il me soit permis, avant de parler de ce traitement, de faire quelques réflexions sur les effets des remèdes qu'on emploie contre la maladie vénérienne récente.

La cessation trop prompte des traitemens anti-vénériens est la cause la plus ordinaire des maux vénériens invétérés : les malades se croient guéris lorsque les symptômes de leur maladie ont disparu, et, dans la plupart des cas, ils n'ont fait alors que la moitié du traitement nécessaire. Ce traitement doit varier suivant les climats. Dans les pays chauds, tels que l'Égypte, et dans les parties méridionales du continent que j'ai parcourues, telles que Malthe, l'Italie et le royaume de Naples, les maladies vénériennes récentes guérissent assez promptement, mais il faut qu'elles soient traitées avec beaucoup de ménagement. L'extrême irritabilité, peut-être aussi la faiblesse, suite d'une température élevée, rendent très-dangereux les effets du mercure administré à dose ordinaire. Qu'on juge par-là des effets que doit produire dans ces climats une haute dose de mercure. Ces effets, nous les avons observés à Malthe en l'an six. La méthode employée dans cette île contre la maladie

vénérienne, était celle des frictions portées jusques à la salivation. Tant que durait le traitement, il était défendu aux malades de sortir de leur chambre ou même de l'étuve où on les plongeait, de changer de linge ni de se baigner. On ne négligeait, en un mot, aucun des moyens propres à retenir au-dedans le mercure dont on frottait leur corps plusieurs fois la semaine. Cette maladie était regardée comme mortelle dans cette île, et vraiment il n'échappait qu'un petit nombre de malades à ce traitement désastreux, et ceux-là ne devaient leur salut qu'à la force de l'âge et de leur constitution. J'ai vu plusieurs fois, en Égypte, trois frictions d'onguent mercuriel double, chacune d'un demi gros seulement, donner lieu à un gonflement considérable des gencives, de la langue, de la luette et de toute la membrane interne de la bouche, et les frictions continuées donner lieu à des convulsions effrayantes. Monsieur \*\*\*, âgé de quarante-huit ans, avait eu plusieurs véroles qu'il avait traitées à la hâte, et qu'il n'avait jamais guéries parfaitement, puisqu'il n'était jamais un mois sans quelque symptôme, qu'il faisait disparaître avec des lotions d'eau et de vinaigre. Il avait plusieurs chancres à la verge, quand il reçut d'un Mameluk mécontent de ses soins plusieurs coups de bâton sur la tête, qui l'obligèrent à se tenir chez lui. Voulant profiter du temps que ses blessures le retiendraient dans sa chambre, il se décida à attaquer la maladie vénérienne par les frictions mercurielles. Il les fit avec deux gros d'onguent mercuriel double. La cinquième détermina une salivation considérable ; mais au lieu d'en suspendre l'usage, il les continua. A la septième, il eut un gonflement inflammatoire des gencives, de la langue, des amygdales et de tout l'intérieur de la bouche, même des lèvres. Il eut la fièvre et fut hors d'état de rien avaler et de parler. Il courut enfin le plus grand risque d'être suffoqué : fort heureusement la nature opéra une détente après quarante et quelques heures.

Cette inflammation de la bouche, qui avait été accompagnée de fièvre assez violente, lui avait laissé une ulcération considérable sur

les côtés de la langue et aux amygdales. Plusieurs dépôts survinrent à la tête et à la face, principalement au front, à la tempe droite et à la racine du nez, qui se terminèrent par suppuration. Une exostose volumineuse se manifesta au sternum, et une diarrhée souvent colliquative. Tous ces accidens réduisirent le malade à un état de faiblesse extrême. Les forces se réparèrent lentement et d'une manière incomplète. Cependant il crut devoir recommencer les frictions mercurielles. La deuxième, qui fut d'un gros et demi, redoubla la salivation, qui n'avait pas encore tout-à-fait cessé. La fièvre se ralluma avec force pendant quelques jours. Des évacuans, des lavemens, une diète rigoureuse, la décoction d'orge miellée et acidulée, et des gargarismes, amenèrent un amendement dans les symptômes de la salivation; mais les ulcères de la tête et de la face faisaient des progrès rapides. Le coronal, le temporal, les os unguis et carrés du nez, furent bientôt dénudés de leur périoste dans une grande partie de leur étendue; presque toute la table externe des os coronal et temporal s'exfolia, et la carie faisait des ravages épouvantables aux os du nez. Une éruption de pustules survint à toutes les parties du corps en général. Un dépôt énorme se forma vers l'angle inférieur de l'omoplate gauche, qui, étant ouvert à la faveur de la pierre à cautère, donna issue à une quantité considérable de pus de nature vénérienne. La fièvre, devenue lente, ne le quittait jamais. Le moral du malade s'était considérablement affaibli; il était devenu d'une susceptibilité qui lui rendait ombrageux tout ce qui l'entourait. Tel était l'état de ce malheureux à la fin du huitième mois de sa maladie, époque à laquelle je le vis à l'hôpital du Caire, où je pris la direction du traitement des vénériens.

Nos ressources étaient petites: point de vin, de la viande de buffle pâle, blafarde, mollasse, et par conséquent peu nutritive; du mouton, de la volaille; le tout mal apprêté. Voilà quelles étaient nos ressources en alimens. Du côté de la pharmacie, nous n'étions guères mieux. Cependant je pus faire composer un sirop avec eau commune sept livres et demie, salse-pareille, bois de gayac, squine

et sassafras , de chaque, une once et demie , qu'on fit bouillir et infuser jusqu'à réduction à cinq livres ; et vers la fin de l'ébullition , on ajouta demi-once de séné , ensuite dix onces de sirop de sucre , et trente-six grains de sublimécorrosif , le tout passé et mis en bouteilles. Le malade prit une once de ce sirop le matin , et autant le soir , et toujours en augmentant progressivement jusqu'à quatre onces par jour. Dans l'intervalle , il fit usage de boissons amères , et il fut mis à une nourriture assimilante autant que possible. Les forces semblèrent se relever , l'appétit se rétablit insensiblement dans l'espace de trente jours. Le malade se leva et se promena dans l'appartement. Je lui proposai de le faire porter dehors pour lui faire respirer l'air libre ; mais ce fut inutilement : sa paresse naturelle et la faiblesse le retinrent dans un état de tristesse et de découragement qui ne me laissèrent , pour ainsi dire , aucune espérance de le voir guérir.

Telle était la situation de Monsieur..... , que je dus quitter pour entrer en campagne avec l'armée , en messidor an 8. Quelques mois après , je reçus la triste nouvelle de sa mort.

Dans les pays froids , la maladie vénérienne produit , bien plus souvent que dans les autres , des engorgemens glanduleux , lymphatiques ; elle y marche moins rapidement peut-être. La guérison exige , toutes choses égales d'ailleurs , un traitement plus long , et une plus forte dose de mercure : ce médicament n'y produit pas des accidens aussi graves que dans les pays chauds.

La maladie vénérienne invétérée exige les précautions les plus grandes. Le mercure et les sudorifiques , séparés ou bien réunis , sont presque les seuls remèdes contre cette affection. Mais combien d'attention leur choix et leur administration méritent , suivant les cas ! Ici tout doit être examiné et pesé : l'âge , le sexe , la constitution de l'individu , les circonstances dans lesquelles il se trouve , les traitemens qu'il a déjà subis , ceux qu'il peut supporter , la nature de ces traitemens , leur durée , etc.

Un enfant a-t-il puisé le germe du virus vénérien dans le sein de sa mère ; et est-il attaqué quelque temps après sa naissance de symptômes vénériens ? le traitement dans un âge aussi tendre exige les plus grandes précautions. J'ai de fortes raisons de penser que le traitement administré à la mère ou à la nourrice est insuffisant, et qu'il faut y joindre un traitement personnel. Un douzième ou même un seizième de grains de sublimé administré dans du lait, pendant deux ou trois mois, suffit pour l'entière guérison d'un enfant. On sent que, si la mère ou la nourrice de l'enfant prenait ce remède, il faudrait en diminuer la dose pour l'enfant.

Le traitement des femmes présente encore plus de difficultés. La délicatesse de leur constitution, leur irritabilité augmentée par l'action du virus vénérien, le chagrin qu'entraîne presque toujours à sa suite le virus invétéré, rendent très-difficile l'administration d'un remède quelconque ; l'inappétence, des nausées, des coliques, des diarrhées, des selles sanguinolentes, des difficultés de respirer, des serremens de poitrine, une toux sèche, douloureuse et fréquente ; des palpitations, des accès de fièvre irréguliers, une chaleur très-mobile à la peau, des urines très-variables, tantôt rouges et sédimenteuses, d'autres fois limpides et presque entièrement aqueuses ; des suppressions de règles, et quelquefois des pertes, des mouvemens convulsifs, des spasmes, des vapeurs, des accès de mélancolie, une maigreur affreuse ; tels sont les effets que le virus vénérien invétéré réuni aux traitemens anti-vénériens inconsiderés produit souvent chez les femmes délicates et nerveuses. On sent combien il faut de patience et de persévérance pour conduire de pareils malades à la guérison. Il ne suffit pas de connaître la maladie, non plus que le remède, il faut encore rendre ce dernier supportable ; il faut savoir le choisir, le modérer, le suspendre et le combiner suivant les circonstances avec les toniques, les anti-spasmodiques, etc., etc.

Il est une foule d'hommes qui, par leur organisation primitive, ou bien par un tempérament acquis, offrent dans le traitement des

maladies invétérées les mêmes difficultés à vaincre que les femmes dont nous venons de parler.

C'est ordinairement de quarante à cinquante ans que leur constitution paraît le plus épuisée par leurs jouissances, auxquelles ils n'ont mis aucunes bornes. Ils ont souvent contracté des maux vénériens qu'ils ont entièrement négligés, ou qu'ils ont seulement palliés. Epuisés par le libertinage et la débauche autant que par le virus vénérien, ils paraissent le corps desséché, les yeux enfoncés et abattus, la figure allongée, couverte de boutons, ainsi que le col et la poitrine. Leur respiration est courte et gênée par une toux nerveuse, leur digestion est difficile, leurs forces reproductives sont anéanties. Dans cet état du physique, le moral est presque toujours dans la tristesse et dans le découragement, etc. Qu'on joigne à cela les douleurs, les pustules, les exostoses, etc., et l'on aura une idée des effets du virus vénérien invétéré, et des difficultés que présente le traitement de semblables malades.

Une chose assez digne de remarque, c'est que tous les individus, hommes et femmes dont nous venons de parler, sont presque toujours tourmentés par le besoin, et qu'ils sont souvent incapables de subvenir à la dépense qu'exigent les déplacements, l'habitation de la campagne et l'emploi des grands moyens que conseille l'hygiène. Les praticiens savent combien ces circonstances mettent d'obstacles au succès de leurs soins.

Le choix du traitement importe encore plus que la connaissance de toutes ces circonstances particulières. Emploiera-t-on le mercure en frictions ou bien en pilules, double moyen par lequel on peut déterminer son absorption? ou bien l'emploiera-t-on combiné avec des acides, à l'état de muriate sur-oxigéné, de nitrate, d'acétate de mercure? Enfin préférera-t-on les sudorifiques au mercure? Le mercure, incorporé avec des graisses et administré en frictions, est absorbé très-promptement: les effets qu'il produit, donné à trop forte dose, forcent à cesser son emploi long-temps avant la gué-

raison de la maladie. La susceptibilité des malades affectés de maux vénériens invétérés les rend d'ailleurs plus susceptibles de ses mauvais effets. Cependant il convient, même dans les maladies chroniques donné à doses modérées, et plus ou moins éloignées, suivant l'irritabilité des individus.

Le mercure métallique ou du moins légèrement oxidé, qu'on administre par le canal intestinal, a de grands inconvéniens : il détermine des accidens lorsqu'il est absorbé en totalité ; la susceptibilité du canal intestinal étant extrêmement variable suivant les individus, il en est chez lesquels il est absorbé en grande quantité et chez qui il produit des accidens très-graves, tandis qu'il en est d'autres chez lesquels il produit une vive irritation du canal intestinal qui en détermine l'excrétion avant qu'il ait pu être absorbé, et qui s'oppose ainsi à ses effets. En général, il est très-difficile de bien apprécier l'action de ce médicament sur le canal intestinal.

Le muriate de mercure sur-oxidé et quelques autres combinaisons de mercure avec des acides, soit minéraux soit végétaux, paraissent plus convenables ; mais leur administration exige encore beaucoup de prudence. Il ne faut pas les donner à nu, mais enveloppés dans des breuvages tels que le lait, les mucilagineux, les sudorifiques, etc. Il faut les donner à des doses très-faibles en commençant : on les augmente progressivement, et l'habitude permet ensuite de les donner à dose suffisante. Il faut les suspendre, les recommencer, les combiner avec les calmans, les toniques, les sudorifiques, etc., suivant les circonstances.

On a reproché depuis long-temps aux diverses préparations mercurielles de produire des accidens ; et il faut convenir qu'elles n'en sont pas exemptes, quand elles sont employées inconsidérément.

Ces accidens, par une particularité assez frappante, ressemblent beaucoup à ceux du virus vénérien le plus invétéré, et à ceux du vice scorbutique. J'ai souvent eu occasion de faire cette observation dans les hôpitaux militaires où j'ai eu à traiter des vénériens, et

l'expérience n'a pas tardé à m'apprendre que les bains, l'exercice, une nourriture peu abondante, mais de bonne qualité, étaient les moyens de prévenir les fâcheux effets dont nous parlons; que la suspension du traitement jusqu'à ce que les forces fussent rétablies; que l'emploi des toniques, tels que le vin généreux, le vin de quinquina, les anti-scorbutiques et l'exercice, sont les moyens de les dissiper. J'ai observé fort souvent que la prolongation du traitement anti-vénérien au-delà du terme convenable, loin de faire cesser les accidens, les aggravait, et qu'il mettait en danger la vie des malades. Instruit de ces faits, j'ai plusieurs fois arrêté ces accidens, en cessant toute espèce de traitement, en m'occupant seulement de rétablir les forces épuisées.

Les sudorifiques sont les derniers moyens à employer contre les maux vénériens. On sait de quelles espèces de plantes on les compose, comment on rapproche leurs vertus en concentrant leurs décoctions. Les sudorifiques, avec un régime sobre, composent, si l'on en croit quelques personnes, des remèdes très-vantés. Je crois cet emploi très-utile, et même fort nécessaire dans le traitement des maladies vénériennes chroniques. Les sudorifiques, soit qu'ils agissent comme excitans ou bien en provoquant les sueurs, ont une manière d'agir douce et lente assez appropriée au caractère très-irritable des maux vénériens invétérés. Je ne crois pourtant pas qu'on doive employer exclusivement les sudorifiques dans le traitement de ces maladies; je crois qu'il faut les allier aux préparations mercurielles, et que cette alliance peut seule conduire sans accidens à une guérison certaine. L'union de ces deux médicamens est facile. On peut donner aux malades une décoction de bois sudorifique pour boisson ordinaire, et leur faire prendre un huitième, un sixième, un quart, un demi-grain de sublimé, suivant la constitution de l'individu, dans une, deux, trois, et même quatre onces de sirop sudorifique. On peut ajouter à l'emploi des sudorifiques et du sublimé les frictions faites alternativement et à doses modérées; c'est la méthode la plus généralement suivie de succès.

Je crois devoir parler de quelques individus qui , après s'être souvent exposés à contracter la maladie vénérienne , affaiblis au moral encore plus qu'au physique par le dérèglement de leur vie , sont tourmentés sans cesse de la crainte d'être en proie au virus vénérien ; l'affaiblissement de leurs organes les rend susceptibles de toutes les craintes. Dans cet état , ils subissent plusieurs traitemens intérieurs qui ajoutent à leur faiblesse et augmentent leurs maux et leurs ennuis. Ils ne tardent pas à tomber dans un état de mélancolie profonde : dès-lors il n'est aucune partie de leur corps dont ils ne se plaignent , et c'est toujours au virus vénérien qu'ils attribuent tout ce qu'ils éprouvent. Ils fatiguent tous les praticiens de l'entretien de leurs maux , en entassant les raisonnemens les plus pressans pour les ramener à leur pensée dominante ; ils repoussent toutes les idées qui n'abondent pas dans leurs sens , saisissent avec avidité toutes celles qui flattent leurs craintes. Après quelques années de cet état fâcheux , il en est qui finissent par périr ; d'autres , moins affectés ou mieux traités , renouvellent leur santé par l'exercice du corps , et en donnant à leurs idées une autre direction.

J'ai eu plusieurs fois à traiter des malheureux arrivés à l'état que je viens de décrire. J'ai essayé de les détromper de leurs craintes en leur faisant entendre la voix de la raison : ils ne sont pas assez forts pour l'entendre , et j'ai perdu la confiance de plusieurs pour n'avoir pas applaudi à leur manière de voir. J'ai vu des praticiens d'un grand nom qui avaient perdu , pour la même raison , la confiance de leurs malades ; et je me suis convaincu que pour être utile à ces individus , il faut abonder dans leurs sens , et qu'il faut , sous prétexte de leur faire subir un traitement anti-vénérien , les mettre dans les circonstances les plus propres à relever leurs forces et à rétablir leur raison. Or , il n'en est pas de plus efficaces que l'habitation de la campagne , un régime nourrissant et l'exercice.

## OBSERVATIONS.

Le nommé Zanone, âgé de trente ans, soldat dans la légion italienne, avait été huit à dix mois dans des prisons humides, ayant la vérole sans recevoir aucun secours. Il entra à l'hôpital militaire de Protoferrago (île d'Elbe), en frimaire an 12, portant un ulcère gangreneux au gland, qui menaçait de détruire cette partie; une exostose au tibia du côté gauche, et une éruption de pustules vénériennes en suppuration sur toute l'habitude du corps, et particulièrement à la tête, à la face et au col.

Ce malade avait plutôt l'air d'un lépreux que d'un vénérien. Son ensemble paraissait tendre à une dissolution générale : les chairs étaient molles, la peau, naturellement cuivrée, était devenue livide; il avait une démangeaison très-vive qui l'obligeait à se gratter, et il enlevait des croûtes pustuleuses que le sang suivait en grande abondance. Il avait perdu une partie de ses facultés mentales, et était indifférent à la vie comme à la mort; paresseux au point de ne vouloir se lever pour laisser faire son lit : il était sans appétit, et avait un engourdissement à la tête, aux membres et par tout le corps : la langue était couverte d'un limon jaunâtre fort épais. Eau de tamarin stibiée dans la journée, le soir quinquina avec camphre et opium. 2.<sup>o</sup> jour, même traitement, quinquina camphré en poudre aiguisé de sel ammoniac sur l'ulcère gangreneux au gland. Le 5.<sup>o</sup> jour, gangrène fixée. Le 7.<sup>o</sup>, chute des escarres gangreneuses. Continuation du quinquina avec camphre, et opium intérieurement; un peu de bon vin et quelques bons alimens. Le 10.<sup>o</sup>, les forces sont relevées, l'appétit rétabli; les pustules sont changées favorablement : tisane sudorifique et apozèmes amers avec quinquina. Le 12.<sup>o</sup>, liqueur de *Van-Swieten* dans le lait, en augmentant progressivement la dose depuis un quart jusques à un demi, et un grain de sublimé. Le 16.<sup>o</sup> et 18.<sup>o</sup>, bains. Le 20.<sup>o</sup>, friction d'onguent mercuriel double d'un demi-gros, en augmentant jusqu'à un gros,

continué tous les deux jours , et alternativement avec la liqueur de *Van-Swieten*. Les sudorifiques , des alimens bons et faciles à digérer , du bon vin , la propreté et un peu d'exercice aussitôt qu'il me fut possible de l'y décider , furent les moyens qui accompagnèrent le traitement de ce malade. Le 50.<sup>e</sup> jour , ses facultés mentales avaient repris de la force , la paresse et la crainte étaient dissipées , le chancre du gland et la majeure partie de ses pustules étaient guéris ; l'exostose du tibia , bien diminuée , disparut ensuite au moyen de quelques frictions mercurielles locales. Deux bouteilles de sirop sudorifiques , dans lequel j'avais fait entrer du sublimé-corrosif , à raison d'un tiers de grain par once , acheva la guérison parfaite de ce malade.

La légion italienne me fournit un assez grand nombre d'individus affectés , comme celui-ci , de maladies très-graves , qui furent traités et guéris de la même manière.

Le nommé Poloski , âgé de trente-deux ans , d'une bonne constitution , hulan polonais , entra à l'hôpital d'Altamura ( royaume de Naples ) , en vendémiaire an 13 , avec tous les symptômes d'une maladie vénérienne ancienne , comme chancre suppurans à la verge , bubon ouvert déjà depuis quelque temps à l'aîne droite , etc. Il fut disposé au traitement mercuriel par les bains , un purgatif , les boissons appropriées , et ensuite il fut mis à l'usage des frictions d'onguent mercuriel double , à un demi-gros tous les deux jours , en augmentant progressivement jusqu'à la dose d'un gros et demi ; à l'usage de la liqueur de *Van-Swieten* , prise dans le lait alternativement depuis une demi - once jusqu'à deux ; et enfin à l'usage de la tisane sudorifique pour boisson , et à un régime nourrissant.

Après la cinquième friction , la salivation se manifesta , mais le malade n'en parla à personne , et il les continua. A la septième , les gencives , la langue et les amygdales , gonflées et enflammées , font suspendre tout emploi de mercure. Diète , décoction d'orge miellée et acidulée , pour boisson et pour gargarisme ; bientôt après , un purgatif avec le sel d'epsom , la crème de tartre , qui conviennent particulièrement dans ce cas. Cependant ces moyens

n'ont pas le succès qu'on en obtient presque toujours. Le malade a des maux de tête violens, avec des mouvemens convulsifs dans cette partie. Le jour suivant, gonflement considérable de toute la tête, inflammation plus intense à la bouche; la fièvre augmente à mesure que les accidens deviennent graves. Sept à huit tumeurs se forment à la tête et à la face, et se terminent toutes par suppuration. De nouveaux dépôts, ou, pour mieux dire, des tumeurs pustuleuses, se succèdent sur divers points de la tête, de la face et du col; une éruption générale de pustules survient; et enfin, vers la fin de brumaire, on eût dit que la calotte du crâne avait été enlevée, et tout le reste du corps était couvert d'ulcérations. La faiblesse était extrême; la fièvre, quoique bien diminuée, ne l'abandonnait jamais; point d'appétit; trois à quatre bouillons avec un peu de vin font toute sa nourriture jusqu'au commencement de février. A cette époque, l'usage des amers et des anti-scorbutiques semble fortifier la vie du malade. Il mange un peu de soupe, quelques rôties au sucre, un peu de viande rôtie; il boit de la limonade au vin, etc. Quoique les forces soient un peu rétablies, l'ulcération de la tête, du col et du reste du corps, n'est presque pas améliorée. Le malade est remis au traitement mercuriel, les frictions lui sont administrées de la même manière que les précédentes. La troisième détermine une irritation assez considérable à la bouche; les frictions sont suspendues, et cette irritation est calmée en peu de jours. Puis le mercure, dont les doses sont diminuées de moitié, est administré de nouveau et à des intervalles plus longs; la liqueur de *Van-Swieten* est prise alternativement avec les frictions et la tisane des quatre bois sudorifique pour boisson ordinaire. Les chancres de la verge et l'ulcère du bubon, qui avaient été les symptômes primitifs de la maladie vénérienne, sont à-peu-près cicatrisés; mais il n'en est pas de même des ulcères de la tête et du reste de l'habitude du corps. Le malade, au lieu de réparer ses forces, se sent affaiblir de jour en jour, et se dégoûte du traitement, qui lui paraît fort long et sans succès. Sa raison semble s'égarer aussi parfois. Tel

était l'état désespérant de ce malheureux polonais, lorsque je me déterminai, au commencement de nivose, à changer tout-à-fait le mode de traitement.

Plusieurs autres malades du neuvième régiment des chasseurs à cheval et du premier d'infanterie légère étaient dans le même état, ou tendaient à y tomber. Des alimens assimilans et de facile digestion, tels que la soupe mitonnée et arrosée de jus de viande rôtie, la gélatine, des épinards préparés à la crème, un peu de bon vin, les boissons amères, et les promenades fréquentes par le beau temps, rétablissent en peu de temps les forces dans tous les systèmes de l'économie animale. Le sirop sudorifique avec le sublimé mentionné plus haut, les apozèmes amers le matin, et la tisane sudorifique dans la journée, conduisent ces malades à une guérison parfaite, et ils rentrent à leurs corps respectifs dans le mois de pluviose.

Cette observation prouve combien l'emploi du mercure mérite l'attention des médecins. Donné à doses modérées, il guérit parfaitement la maladie vénérienne: donné à trop fortes doses, il produit une tendance à une décomposition de l'individu, sans, pour cela, détruire le virus vénérien. Je pourrais citer un grand nombre d'autres observations de maladies vénériennes qui prouveraient toutes la justesse de ce principe; mais cela m'écarterait peut-être de mon sujet, et me demanderait un temps que je dois au service de santé du corps auquel j'appartiens.

*Remarque sur une affection légère, mais très-incommode, à laquelle les cavaliers sont sujets.*

Le clou, ou furoncle, tumeur inflammatoire élevée en pointe, présentant à son centre une escarre blanchâtre qu'on appelle *bourbillon*, se terminant toujours par la suppuration, est la maladie la plus commune de l'homme de cheval. Les jeunes gens qui viennent servir dans la cavalerie y sont particulièrement sujets la première année. Elle tient à la poussière et aux exhalaisons des excréments des chevaux, qui sont alcalines, âcres, et qui ont la propriété

d'irriter la peau. La poussière du cheval qui s'envole pendant le pansage, se colle très-immédiatement sur la peau de la figure des bras et des mains, de la poitrine et du bas des jambes, souvent nus dans le printemps, en été et en automne; aussi ces parties sont-elles plus exposées à l'éruption des furoncles. L'attention de se laver de suite après le pansage, et un bain de propreté toutes les semaines, sont les moyens indispensables pour éviter cette maladie.

Cette influence des exhalaisons qui s'élèvent des chevaux s'étend quelquefois jusqu'à produire le charbon sur l'homme, quoiqu'il n'en existe pas d'indice sur le cheval.

#### O B S E R V A T I O N.

##### *Phénomènes remarquables pendant la formation du cal dans les fractures des os longs.*

Il est de toute impossibilité d'éviter le frottement des fragmens d'un os long fracturé, quelle que puisse être l'adresse du chirurgien dans l'application du bandage, et ses autres précautions.

Dans les premiers jours, les fractures sont toujours accompagnées d'un gonflement plus ou moins considérable des parties molles, suivant que ces parties ont été plus ou moins irritées par la violence du corps dont le choc a donné lieu à la fracture, ou par le picotement des esquilles, etc. La détente de ce gonflement s'opère presque toujours dans les huit à douze premiers jours. Dans les plaies qui compliquent les fractures, la suppuration ne s'établit bien que vers le 5.<sup>e</sup> ou 7.<sup>e</sup> jour. A cette époque, l'inflammation a parcouru ses périodes. Le cal s'établit toujours plus tard, et est plus long à se consolider dans les fractures compliquées avec plaies des parties molles.

La nature commence vers le 12.<sup>e</sup> jour son travail pour opérer le cal ou la soudure des fragmens d'un os fracturé; et ce travail est plus ou moins précoce et actif, suivant l'état des forces du malade.

Les observations de plusieurs fractures que j'avais recueillies dans les hôpitaux militaires avaient déjà fixé mon opinion sur la formation du cal; mais une fracture que j'ai éprouvée au tibia gauche, accompagnée d'une plaie qu'il fallut inciser dans l'étendue de quatre à cinq pouces, à la suite d'un coup de pied de cheval que je reçus le 28 décembre dernier, m'a mis à même d'en observer plus particulièrement les phénomènes que je vais rapporter.

L'inflammation du tissu osseux se manifesta vers le 12.<sup>e</sup> jour. Alors j'éprouvai des mouvemens de pression dans la fracture et dans les parties environnantes, accompagnés de douleurs vagues dans le corps de l'os. Les progrès de l'inflammation vont toujours en augmentant à mesure qu'on s'éloigne de l'époque de la fracture.

Le 20.<sup>e</sup> jour, les parties sont dans un état d'excitation plus ou moins grand et constant, surtout lorsque les forces vitales ne sont point détournées de cette partie, et fixées ailleurs par des fonctions particulières, comme la digestion, etc.; et alors il y a diminution d'action seulement, et non cessation totale. Il me semblait souvent que ma jambe était portée alternativement en tout sens, au point qu'il m'est arrivé fréquemment de regarder si elle n'avait pas changé de place, et je croyais qu'elle avait acquis un volume énorme, et que le pied s'en était séparé.

Le 25.<sup>e</sup>, le frottement des fragmens devient plus facile, et est déterminé par tous les mouvemens du corps, quelque grands et petits qu'ils puissent être. Il me semble enfin qu'à cette époque la fracture soit le centre ou le point de réunion de tous les mouvemens même de l'expiration, comme lorsque l'on tousse, que l'on mouche ou que l'on crache.

La crépitation, qui est d'abord sonore, bruyante, devient sourde, vague et légèrement douloureuse, à mesure qu'on s'avance vers la formation du cal. Tous les mouvemens de la fracture s'opèrent plus lentement, et comme si une pâte glutineuse s'opposait à la séparation des deux corps rapprochés, et à leur jonction quand ils sont éloignés.

Ce n'est guères que vers le 32.<sup>e</sup> jour que la nature fait de grands efforts pour la formation du cal : alors toute les parties du ~~corps~~ *ensemble.* sont dans une action continuelle qui augmente ou diminue, suivant que l'équilibre est plus ou moins parfait dans toute la machine animale. Cette action des parties est d'autant plus développée, qu'on s'approche davantage de la fracture.

Les 34, 35 et 36.<sup>e</sup> jours, la nature semble travailler sans relâche à la soudure des fragmens. Le réseau osseux éprouve des pressions et des dilatations accompagnées d'une douleur sourde, et comme de petites secousses électriques dans les surfaces fracturées. Bientôt cette sensation se porte de dedans en dehors, et alors le périoste semble s'approprier tout le travail. Une douleur des plus violentes se prononce dans la fracture, et se propage avec promptitude dans toute l'étendue de l'os : elle devient insoutenable, surtout aux articulations, à la formation desquelles il participe.

L'action des parties d'un membre fracturé dans la formation du cal, essentiellement très-douloureuse, est presque toujours subordonnée à la volonté du malade, du moins instantanément. Il la fait cesser en partie, en opérant un mouvement de contraction musculaire quelconque près de la fracture ; mais elle est aussi nécessaire pour la soudure de l'os, que celle de l'uterus et des muscles abdominaux pour l'expulsion de l'enfant dans l'accouchement, et les douleurs n'en sont guères moins violentes.

Le 37.<sup>e</sup> jour, la soudure paraît avoir réuni les deux fragmens ; il ne s'opère plus aucun mouvement entre eux, et la violence des douleurs cesse avec le travail que la nature a employé pour le rapprochement des parties.

L'irritation du périoste, d'abord générale, se borne aux surfaces articulaires ; une sensibilité vague, et générale même, répandue dans sa longueur, mais un peu plus forte cependant sur la fracture et vers le pied, se fait observer jusqu'au 42.<sup>e</sup> jour. Pendant ce temps, j'éprouvai alternativement sur divers points de la jambe des battemens légers, et comme si de petites boulettes roulaient sous

la peau et dans les muscles. Souvent il me semblait que de petits insectes tombaient sur ma jambe, couraient avec rapidité jusqu'à ce qu'ils en eussent parcouru un certain espace, et ils laissaient, en s'arrêtant, une démangeaison plus ou moins vive. Je pense que la circulation se rétablissait alors dans les parties où elle avait cessé depuis leur solution.

Ces derniers phénomènes se firent remarquer même huit à dix jours après la levée de l'appareil.

Les ligamens des articulations respectives de l'os fracturé restent dans l'inaction autant de temps qu'il en faut à la fracture pour se guérir. Ils deviennent très-sensibles et irritables à la moindre violence. On en provoquerait l'inflammation en mouvant les articulations avec promptitude. Les fomentations mucilagineuses conviennent particulièrement ; les spiritueux irritent ces parties, et sont applicables au reste du membre.

#### *Convalescence.*

Après la formation du cal, le membre conserve long-temps beaucoup de sensibilité et une faiblesse extrême. J'éprouvai la même difficulté de marcher que les enfans en bas âge qui n'osent et ne peuvent abandonner le poids du corps sur leurs jambes. L'impression même très-légère de tous les corps étrangers me faisait éprouver un sentiment désagréable et un peu douloureux dans toute l'étendue du membre, mais principalement au pied. Je craignais toujours l'approche et l'attouchement des corps extérieurs sur cette partie. Ma jambe ne pouvait être mue que lorsqu'elle était bien soutenue immédiatement au-dessus et au-dessous de la fracture, même pour exercer ses mouvemens de rotation. Dès la levée de l'appareil, je fixai au pied une bande par son milieu, et remenai vers moi les deux extrémités, comme les rênes d'une bride de cheval ; et à l'aide de cette bande, je faisais tourner ma jambe en tout sens, et lui faisais opérer quelques mouvemens de flexion

et d'extension sur la cuisse et sur le pied. Quand je ne tirais pas cette bande vers moi de manière à rapprocher fortement la portion inférieure de la supérieure, il me semblait que ma jambe ployait, et que la partie inférieure allait rester baissée pendant que la supérieure s'élevait. S'il m'arrivait de heurter mon pied sur quelque chose, j'éprouvais un sentiment de torsion dans la fracture, accompagné d'une douleur assez vive.

Ces derniers phénomènes se sont fait remarquer jusques vers le 80.<sup>e</sup> jour de la fracture. A cette époque, le cal avait acquis un peu de solidité, et je commençais à appuyer légèrement le pied par terre, et la force s'est rétablie insensiblement dans la jambe.

Je dois aux soins assidus de M. *Larrey* la guérison parfaite, prompte, et sans aucune difformité, de ma jambe. Pour prévenir les accidens consécutifs, il me prescrivit un régime convenable, et je n'eus jamais le moindre mouvement de fièvre pendant le cours de ma maladie.

Je n'ai jamais cru devoir baigner ma jambe, même dans les décoctions ou vin aromatique; il me semblait que l'humidité aurait entretenu le ramollissement des parties; je me suis contenté de lotions journalières avec l'eau de Cologne; et vers la fin, les articulations du pied me paraissant peu abeuvrées de synovie, et étant un peu douloureuses, j'employai la moelle de bœuf aromatisée en frictions locales.

M. *Boekenheim*, chirurgien aide-major des chasseurs à cheval de la garde impériale, s'étant fracturé la jambe droite près l'articulation du pied, le 4 complémentaire an 12, m'a assuré avoir éprouvé tous les phénomènes que je viens de rapporter, et dans le même ordre, avec cette seule différence, que la formation du cal se fit chez lui trois à quatre jours plus tard.

## APHORISMES D'HIPPOCRATE

( Trad. de LEFEBVRE DE VILLEBRUNE ).

### I.

Ceux qui sont très-gras sont plus exposés à une mort subite que les sujets maigres. *Sect. II, aph. 44.*

### I I.

Si l'on a deux maux en même temps, et non dans la même partie, le plus douloureux rend l'autre moins sensible. *Ibid., aph. 46.*

### I I I.

La douleur et la fièvre ont plutôt lieu lorsque la suppuration commence, que lorsqu'elle est bien établie. *Ibid., aph. 47.*

### I V.

La sensation pénible qui résulte du mouvement quelconque du corps, cesse bientôt par le repos. *Ibid., aph. 48.*

### V.

Les tempéramens se trouvent mieux, les uns de l'hiver, les autres de l'été. *Sect. III, aph. 2.*

### V I.

Les tempéramens se trouvent aussi, les uns mieux, les autres moins bien dans certaines contrées, avec certain régime, et sont plus affectés des différentes maladies. Il en est de même des âges, relativement aux saisons, aux climats, au régime, au caractère des maladies. *Ibid., aph. 3.*

APHORIsmES D'HYPOCRATE

(Livre de l'ART de LA MÉDECINE)

Ceux qui sont très-âgés sont plus exposés à une mort subite que

II

Si l'on a ceux qui ont eu en même temps, et non dans le même jour, le plus douloureux tend l'heure même à mourir. Livre IV, aph. 46.

III

La douleur et la fièvre ont plutôt lieu lorsque la suppuration ne se commence, que lorsqu'elle est bien établie. Livre IV, aph. 47.

IV

La sensation pénible qui résulte du mouvement des corps étrangers dans le corps, tend à leur évacuation. Livre IV, aph. 48.

V

Les températures se trouvent mieux, les uns de l'hiver, les autres de l'été. Livre V, aph. 1.

VI

Les températures se trouvent aussi, dans l'été, les autres moins bien dans certaines contrées, avec certain régime, et sont plus affectées des différents maux. Il en est de même des âges, relatif-

VII

venant aux saisons, aux climats, au régime, au caractère des maux. Livre V, aph. 2.